



Plan de développement des compétences Besoins de niveau 1 identifiés par le CECM transitoire

25 avril 2016 via SurveyMonkey pour
Marie-Michelle Lauzière et Francis Darveau, DRHCAJ

Thématiques de formation

Plan d'intervention interdisciplinaire (PII) et Programme Partenaires de soins (PPS)

DSM-V

Éthique clinique / de la santé et Code d'éthique/civilité du CIUSSS EMTL

Loi 2 – aide médicale à mourir, demandes médicales anticipées, niveaux de soins et RCR

Patients agressifs – code blanc

Approche auprès des hommes

Approche auprès d'un usager et/ou ses proches :

- Contexte multiculturel
- Itinérance, pauvreté, exclusion sociale
- Dépendance (toxicomanie, jeu, affective...)
- Suicide
- Violence conjugale
- DI-TSA
- Santé mentale
- Deuil (de l'usager et de ses proches) d'une personne, de sa santé...
- Soins de fin de vie
- Adaptée à la personne âgée

Fatigue de compassion / limites professionnelles

Offre de services / Dispensation des soins et services pan-CIUSSS EMTL

Approches collaboratives – Connaître/Comprendre le rôle des intervenants

Commentaires

Les thématiques suggérées touchent autant les techniciens, technologues et professionnels et dans tous les milieux de pratique. Le CECM transitoire considère important que les formations de niveau 1 ne soient pas fermées qu'à un seul titre d'emploi ou groupe professionnel.

La liste de formation de niveau 1 fournie au CECM transitoire comprend des thématiques plutôt axées sur la santé physique et la pratique en établissement. Nous suggérons fortement d'y inclure des thématiques liées à la pratique communautaire, à la santé mentale, à la pédiatrie, à l'imagerie médicale, à la biologie médicale et à l'enseignement.

Le CECM souhaiterait voir dans l'offre de niveau 1 des formations quant aux offres de services pan-CIUSSS (transversales et inter-programmes) et le rôle de ces divers intervenants (techniciens, technologues et professionnels) afin d'optimiser les approches collaboratives et les meilleures pratiques.

Le CECM encourage la DRHCAJ à :

- employer les ressources technologiques à la disposition du CIUSSS afin d'offrir différentes modalités pédagogiques pour joindre un plus grand nombre d'intervenants et mieux répondre à leurs besoins (ex : ateliers en salle, webinaires, visio-conférences)
- employer l'expertise des intervenants du CIUSSS pour les formations (ex : coaching sur les interventions auprès d'une clientèle DI pour les intervenants en santé physique volet hospitalier donné par un intervenant du programme DI-TSA) et par la même occasion, développer les approches collaboratives
- encourager les intervenants-formateurs à l'interne en appliquant des mesures facilitatrices et incitatives (libération pour leurs formations de formateur, aller donner de la formation à l'externe – rayonnement de notre CIUSSS, salaire de formateur démontrant la reconnaissance de leur expertise)